



Accord de Coopération entre l'Université Sorbonne Nouvelle et Pourparler Associazione culturale, Volta Italia : Culture et créativité - Observatoire Italie-France / IF web

I.

Au vu de l'accord-cadre de coopération entre le Master Industries culturelles France-Italie de l'Université Sorbonne Nouvelle (France) et Pourparler Associazione culturale, qui prévoit notamment le développement d'un observatoire franco-italien des Industries Culturelles et la création d'une plateforme web pour la diffusion de contenus pédagogiques et scientifiques issus de la coopération, l'université Sorbonne Nouvelle accorde la possibilité aux responsables des Master suivants:

- Le Master "Industries culturelles France-Italie" dirigé par Mme Anna Sconza, mention Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales;
- Le parcours de Master 2 "Traduction France-Italie : édition, patrimoine, arts du spectacle", co-dirigé par Fiona Lejosne, dans le cadre du Master "Italie : littérature, culture et traduction", dirigé par Mme Maria Pia de Paulis.

de contribuer au projet de la plateforme numérique IF *Italie-France. Rencontres Européennes* par la mise à disposition de contenus pédagogiques, comme par exemple des restitutions par les étudiants (compte-rendus, sous forme écrite ou orale, articles, traductions) ou des captations de conférences ou séminaires.

П

La finalité de la coopération est la participation à la plateforme numérique IF, à laquelle contribuent des chercheurs et personnalités du monde intellectuel et de la création culturelle

italiens et français voulant donner vie à un réseau italo-français, grâce à la participation d'acteurs et institutions académiques et culturelles.

La plateforme web IF *Italie-France*. *Rencontres européennes* sera l'instrument pour la production et la diffusion de projets, recherches et actions concernant les échanges culturels franco-italiens. Cette plateforme est en lien avec *Culture et créativité - Observatoire Italie-France* promu par les Associations Pourparler et Volta Italia.

Objectifs de la coopération entre la Sorbonne Nouvelle et Pourparler Associazione culturale dans le cadre de la plateforme numérique IF :

- Activer des projets culturels, sponsorisés et en partenariat avec les acteurs impliqués.
- Promouvoir les échanges culturels, créatifs et scientifiques, favoriser les nouvelles propositions et bonnes pratiques.
- Promouvoir des études, témoignages, reportages, web documentaires et colloques sur les thèmes culturels et sociaux.
- Organiser des rencontres, conférences, évènements publics, cours, séminaires d'intérêt commun.
- Promouvoir des contenus culturels et académiques soignés par *Culture et créativité Observatoire Italie-France*.

D'autres sujets de collaboration pourront être identifiés en futur.

Une approbation au préalable est demandée par toutes les parties impliquées dans cet accord.

Ш.

Cet accord ne donne lieu à aucune implication financière.

Des éventuels financements pourront être acquis *via* des ressources extérieures aux institutions. Cet accord sera activé à partir de la date de la signature des représentants des entités signataires. Cet accord n'est pas définitif, des rectifications peuvent être introduites suite à la concertation des toutes les parties signataires.

IV.

Le présent accord est établi pour une période de 2 ans à partir de son entrée en vigueur à la date de la signature. A l'issue de cette période, il pourra être reconduit. En cas de renouvellement, il devra de nouveau être soumis à la procédure d'examen, après avoir donné lieu à l'établissement d'un bilan détaillé et d'une évaluation des actions menées. En cas de non renouvellement de l'accord-cadre, la fin de validité de celui-ci n'aura pas d'incidence sur les actions de coopération déjà approuvées et en cours d'exécution. Celles-ci se poursuivront jusqu'à leur terme. Il pourra être dénoncé par une des parties avec un préavis de six (6) mois, la notification de la dénonciation pouvant être faite à tout moment, sans que celle-ci puisse interrompre les activités en cours.

Fait à Paris, Le 16/01/2021

Réfèrent pour l'accord : Réfèrent pour l'accord :

Anna Sconza Riccardo Piaggio

Responsable Master ICFI Directeur et Vice-Présidente

Fiona Lejosne

Co-responsable Master TEPAS

Université Sorbonne Nouvelle Plateforme digitale web IF

 $\underline{anna.sconza@sorbonne-nouvelle.fr}$

<u>fiona.lejosne@sorbonne-nouvelle.fr</u> <u>r.piaggio1 @ com</u>

Université Sorbonne Nouvelle Pour Parler

13, rue de Santeuil Rue Saint Bernard de Menthon, 1

75231 Paris Cedex 05 11100 Aosta FRANCE ITALIA

Volta Italia

Volta Associazione Culturale

Corso Italia 22

20122 MILANO (MI) - IT

Jamil Jean-Marc Dakhlia Riccardo Piaggio

Professeur et Présidente de l'Université Directeur et Vice-Président

Date Date 16.01.2021